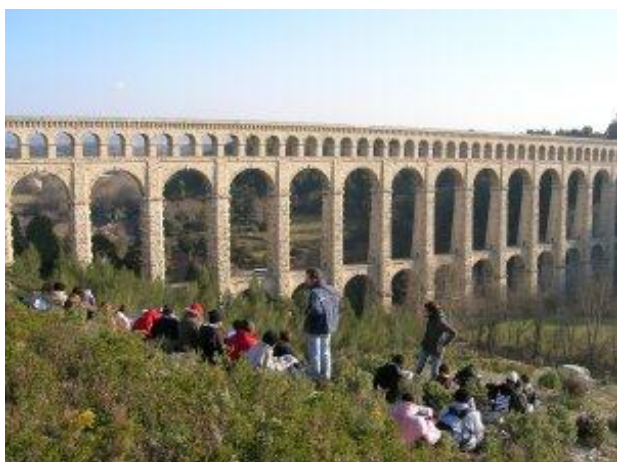


L'aqueduc de Roquefavour

Les aqueducs des Bouches-du-Rhône

*L'Homme agit
sur l'environnement*

L'aqueduc de Roquefavour fait partie de l'un des 9 ouvrages aériens du **canal de Marseille**. Avec ses 375 m de long et 82 m de hauteur, il est le plus grand aqueduc de son époque.



La construction du canal de Marseille commence en 1841 à l'initiative de Monsieur Consolat (Maire de Marseille), suite à la sécheresse et à l'épidémie de choléra qui sévissent durant l'été 1834. Elle s'achève le 30 juin 1847 par l'arrivée des eaux à la fontaine monumentale du palais Longchamp à Marseille. C'est l'œuvre de l'architecte d'origine suisse Frantz Mayor de Montricher.

A l'origine, le canal était alimenté par un barrage sur la Durance à la hauteur de Pertuis. Aujourd'hui, il est approvisionné par l'eau de la Durance, détournée par le canal EDF, à la hauteur de Saint-Estève-Janson. Après 85 km, il alimente Marseille et son périmètre jusqu'à La Ciotat, ainsi qu'une quarantaine de communes tout au long de son parcours, soit 1 400 000 personnes.

Quelques chiffres

Sur 85 km, il a une dénivellation de 140 m, soit une pente moyenne de 1,65 mm/m avec une pente à l'air libre entre 1 et 2 mm/m et une pente dans les ouvrages d'art (tunnels, aqueducs) de 3 mm/m. La vitesse moyenne de l'eau est de 1 m/s et son débit maximum est de 17 m³/s dont 10 m³/s pour la seule ville de Marseille.

D'autres canaux sillonnent le département.

Le canal de Craponne

Le 17 août 1554, Adam de Craponne, né en 1527 à Salon-de-Provence, obtient du Parlement de Provence « liberté et licence de prendre de l'eau en Durance pour l'amener de la Crau à la mer ». Construit à des fins industrielles pour alimenter des moulins, ce canal n'arrivera jamais jusqu'à la mer, mais desservira tout un réseau d'irrigation très important.

Le canal du Verdon

A l'instar du canal de Marseille, on devrait l'appeler le canal d'Aix-en-Provence. Il puise les eaux limpides du Verdon au barrage de Quinson et, après 81 km, arrive le 15 août 1875 à la grande fontaine de la Rotonde à Aix-en-Provence. Il sera remplacé par le **canal de Provence**.

Canal usinier EDF

La loi du 5 janvier 1955 met en place la politique d'équipement hydroélectrique du bassin de la Durance. Le canal EDF, de Serre-Ponson à Saint-Chamas, dessert 15 centrales hydroélectriques sur 78 m de dénivelé et un débit de 114 m³/s.

